

LE SEQUOIA

Conseil Syndical

Procès-verbal de réunion

Lieu : Salle Dagan – 37 rue des Landes – 78400 CHATOU

Date : 01 février 2021

Participants : Mme M. Moutte, Mr P. Audoux, Mr G. Delannoy, Mr G. Gourmelon, Mr A. Mostefa-Kara

Heure : 20h30 – 22h30

Points inscrits à l'ordre du jour

Bilan des actions mentionnées dans le PV du CS4

Interactions avec A2BCD

Communication

Bilan des actions mentionnées dans le PV du CS4

- **Affichage des numéros '37-39'** sur le portail à l'entrée de la résidence
- **Composer le '0' pour ouvrir le portail de sortie** : (sans déranger le copropriétaire)
Affichage d'une plaque informative sur le boîtier de sortie de la résidence.
- **Dégradations réalisées lors des travaux d'ascenseur (4ème étage Esc 3, 5 et 7)** :
Réception des sociétés Hamon et Areha pour établir les devis. Le devis a été transmis à KONE qui prend en charge ces travaux de rénovation.
- **Les portes menant des parkings aux étages sont des sorties de secours et ne doivent donc pas être verrouillées** (Evacuation en cas d'incendie)
Confirmé par la société Antilis, intervenue suite à la recommandation faite par Domatec concernant les sorties de secours du parking.
- **Livraison d'un stock d'ampoules pour remplacement** quand nécessaire.
Des changements ont déjà été réalisés.
- **Fumées malodorantes chez notre voisin (allée des marronniers)** :
Le conseil syndical s'est renseigné. Notre voisin a eu des soucis de réglages suite à l'installation d'un poêle. Ce problème devrait maintenant être résolu.

Relation A2BCD / Bilan depuis CS4

Rendez-vous hebdomadaires Mme Ragon/Mme Moutte

• Procédure terrasses

- Compte-rendu de l'expert judiciaire en attente de la part de Mme Ximenez/Mme Ragon)
 - Suite aux nouvelles fuites qui ont impacté 3 copropriétaires A2BCD mandate un huissier pour constater les dégâts
- Les sociétés qui feront les **travaux de réfection de la loge** (électricité et peinture) ont été choisies. A2BCD prévient les sociétés, Rousseau et Hamon → démarrage début mars.
- ### • AG 2021 en visio
- L'assemblée générale se tiendra en visio avec comme prestataire la société SDTI. Les votes par correspondance seront également possibles.
 - Un appel à candidatures est effectué par affichage.
- ### • Revue des comptes de l'exercice 2019/2020
- (G. Delannoy / M. Moutte / Mme Félizardo)
- Le Contrat Cavanna établi entre A2BCD et Cavanna, le 30 juin 2017 mentionne l'installation et **l'abonnement à la télésurveillance**. A ce jour rien n'a été installé et aucune télésurveillance n'est donc possible.
 - Le CS demande la régularisation de ce point au plus vite (la télésurveillance étant envisagée comme résolution de la prochaine AG de mars 2021
- ### • Relance des sociétés pour devis :
- **Canalisations des eaux usées** : EAV et NuFlow (interventions faites) ; AVH toujours en attente de réponse
 - **Rénovation de l'éclairage extérieur** : 2 devis reçus (Rousseau et Orelectricité) : toujours en attente de l'intervention de la société Ediva
- Dans le cadre de la déclaration de sinistre (2018) concernant le problème d'étanchéité de la dalle du parking et de la rampe d'accès (dossier devant être clôturé avant 31/03/2021), le CS n'a toujours pas été contacté par la société SINA Construction
- ### • Résolution 24 votée en AG 2019 (30/11/2020) => enrobé de sortie de résidence
- Nous sommes toujours en attente des mises à jour des devis basés sur les mêmes spécifications (Le CS a transmis à A2BCD le cahier des charges)
- Le CS propose à A2BCD de mettre en place une plateforme collaborative entre Syndic/CS et copropriétaires afin de faciliter le quotidien et le suivi des actions (le mail n'étant pas l'outil de partage et de suivi le plus adapté).
 - A2BCD ne connaît pas ce type de plateforme
- Demande de devis pour rénovation plafond palier escalier du Bâtiment 5

Communication

- Mise en service d'un nouveau blog grâce à l'aide d'un copropriétaire. **(Merci à lui)**
 - La nouvelle adresse est : <https://lesequoia.eu>
 - Pour toute question au conseil syndical, une **seule adresse** : cslesequoia@gmail.com

Validation

Les Membres du Conseil Syndical ont tous approuvé ce procès-verbal, le xx/02/2021

Magali Moutte, Grégoire Delannoy, Amel Mostefa-Kara,
Gaëtan Gourmelon et Patrick Audoux